

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2026-32
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 1^{er} octobre 2026

Le 1^{er} octobre deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de Madame Sophie Besnard, Vice-Présidente.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(12) Mme BAUDRY, Mme BELAUD, Mme BESNARD, M. BOURREAU, Mme COUSSEAU,
Mme FERCHAUD, M. GABORIAUD, M. LOGEIS, Mme MORIN, M. PERCHER,
Mme ROUSSELOT, Mme SOULARD

ABSENTS
EXCUSES
(5) M. BACLES, Mme COTILLON, Mme MENARD, Mme MERCERON, M. VERDON

POUVOIRS De Mme COTILLON à Mme FERCHAUD

Date de la
convocation 25 septembre 2026

Secrétaire de
séance Mme VINCENDEAU

CREATION D'UNE COMMISSION FINANCES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code l'Action Sociale et des Familles,

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale gère quatre budgets concernant :

- Le budget principal du CIAS.
- Le budget annexe du service de soins infirmiers à domicile
- Le budget annexe du service d'aide et d'accompagnement à domicile.
- Le budget annexe du service des repas à domicile.

Il est proposé de mettre en place une commission finances chargée d'étudier et d'échanger autour des propositions de budgets.

Elle est composée des membres suivants /

- La Présidente du CIAS
- La Vice-Présidente du CIAS
- La Vice-Présidente déléguée du CIAS
- Le Vice-Président de l'agglo2b en charge des finances et de l'optimisation des moyens.
- Le Directeur Général des Services
- La Directrice du CIAS
- La Directrice des finances
- La Référente des finances pour le CIAS

Il est proposé également la candidature de deux membres du conseil d'administration pour participer à cette commission.

Il est proposé de créer une Commission Finances à titre permanent pour la durée du mandat et de nommer les deux membres du conseil d'administration suivants :

Madame Nathalie ROUSSELOT
Madame Nicole COTILLON

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme

La Présidente

EM Emmanuelle MENARD

Sophie BESNARD

Vice-Présidente

Service et autonomie à domicile



Transmis en préfecture le 07/10/2026

Notifié ou publié le 07/10/2026

La Présidente,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
 exécutoire de cet acte
 -informe que le présent acte peut faire l'objet
 d'un recours pour excès de pouvoir devant le
 Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
 à compter de la présente notification/ou
 publication.